

Le 09/03/2018

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 15 mars 2018 à 20h 30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Informations du Maire**
- 2) Urbanisme**
- 3) Subventions 2018**
- 4) Demandes de subventions :**
 - **Travaux d'aménagement et de sécurisation du Bourg et des abords de l'école**
 - **Travaux de voirie**
- 5) Questions Diverses**

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge du jeudi 15 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 15 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : M David Pottier, Maire, MM Louis Bajard, Christian Guiot et Alain Testard, Adjoints.
Mmes Lydie Candavoine et Carole Gauchard,
MM Bruno Dufeil, Philippe Elie, Jacques Lépy et Sébastien Sochon, conseillers.

Absents excusés : M Lucien Tiphagne qui donne procuration à M Jacques Lépy
Mme Françoise Lépy qui donne procuration à Mme Carole Gauchard
M Claude Bouty

Absent : M Joseph Wess

Secrétaire de séance : Mme Carole Gauchard

1) Informations du Maire

Les Comptes Administratifs et les Budgets 2018 seront votés le 5 avril prochain.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Laurent Marie qui s'est beaucoup investi dans le milieu associatif, et de Monsieur Jacques Blaize qui a été Conseiller Municipal de 1989 à 1995.

2) Urbanisme

Un nouveau projet a été présenté par le cabinet TECAM concernant le terrain au dessus de la maison de retraite. Il prévoit 7 parcelles de 402 à 833 m² (libres de construction). La majorité des Conseillers est favorable.

3) Subventions 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants décide, pour 2017 d'accorder les subventions suivantes :

A.D.M.R.	400.00 €
A.S.T.A.	400.00 €
Anciens Combattants A.C.V.G.	50.00 €
Association des Parents d'Elèves	350.00 €
Comice Agricole Blangy le Château	80.00 €
Breuil en 'Zic	1400.00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	114.90 €
CFA Bâtiment Caen	60.00 €
CFA Bâtiment Alençon	60.00 €
Association des Accidentés de la Vie (section de Pont l'Evêque)	100.00 €
Harmonie Municipal de Pont L'Evêque	50.00 €
Alcool Infos 14	50.00 €
MFR La Pommeray	40.00 €
Campus des Métiers et de l'Artisanat	60.00 €
Reste disponible (dont subventions voyages scolaires)	1985.10 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, Madame Gauchard ne prenant pas part au vote, décide, pour 2018 d'accorder la subvention suivante :

Maison Familiale de Blangy 200.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, Monsieur Bajard ne prenant pas part au vote, décide, pour 2018 d'accorder la subvention suivante :

Le Club de l'Amitié 150.00 €
Association des Petits Trains Vapeur du Pays d'Auge 450.00 €

4) Demandes de subventions :

- Travaux d'aménagement et de sécurisation du Bourg et des abords de l'école

Monsieur le Maire présente le projet qui consiste en l'aménagement des entrées et revitalisation du centre bourg et la création d'un parking aux abords de l'école. L'objectif est de sécuriser le centre bourg et les abords de l'école ainsi que l'accessibilité.

Le projet est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) puisqu'il s'inscrit dans le cadre d'un contrat de ruralité avec Blangy Pont l'Evêque Intercom.

Le projet se fera en 3 tranches. Les deux premières au deuxième semestre 2018 et la troisième en 2019.

Le coût des deux premières tranches est de 551 571 € HT.

Le coût de la 3^{ème} tranche est de 265 075 € HT.

Le coût de la maîtrise d'œuvre pour les trois tranches est 32 232 € HT.

Le financement prévu est donc le suivant pour l'ensemble du projet :

- APCR (Département)	40 000 €
- DSIL/DETR (40%)	326 400 €
- Fonds propres	132 478 €
- Prêt	350 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- approuve les travaux pour l'aménagement des entrées et revitalisation du centre bourg et la création d'un parking aux abords de l'école,
- accepte les modalités de financement telles qu'elles ont été présentées par Monsieur le Maire,
- décide d'inscrire au budget 2018, les crédits nécessaires aux deux premières tranches,

- décide d'inscrire au budget 2019, les crédits nécessaires à la troisième tranche,
- autorise Monsieur le Maire à demander les subventions auprès de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour 2018 et 2019 afférant à ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

- Travaux de voirie

5) Questions Diverses

Il faudra combler les trous sur la route à l'entrée nord de la Commune.

L'appartement de M et Mme Dauster est libéré. Il y a des travaux à faire avant de le relouer.
Il y a une personne intéressée par la location.

Il y a un problème de ballon d'eau chaude dans un appartement au-dessus de la mairie.

L'éclairage du terrain de foot est à revoir.

Pas de nouvelles pour l'arrivée de la fibre.

Il faut prévoir les panneaux pour les chemins .

Une plaque Eaux Pluviales (avaloir), route de Norolles est cassée (signalée).

.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 00